

Tarifs de réparations TTC d'appareils high-techs grand public et professionnels



☞ TV grand public : 55€ de l'heure

☞ TV professionnel : 75€ de l'heure



☞ TV grand public : 55€ de l'heure

☞ TV professionnel : 75€ de l'heure

Devis TV grand public : 55€ TTC

Devis TV professionnel : 75€ TTC

Si le client accepte une réparation comprise entre :

☞ 0 et 120€ ttc pour un TV de taille comprise entre 15" & 32"

☞ 0 et 150€ ttc pour un TV de taille comprise entre 37" & 49"

☞ 0 et 200€ ttc pour TV de taille comprise entre 50" & 60"

☞ 0 et 300€ ttc pour un TV de taille à partir de 65"

Le devis sera gratuit si la réparation dépasse ces montants !



Forfait écran cassé

☞ 150€(dalle fournie)

Prise alimentation cassée

☞ 130€(prise fournie)



☞ 15" à 19" forfait : 60€

☞ 20" à 24" forfait : 90€

☞ 25" à 30" forfait : 120€



Nos forfaits ci-dessus sont applicables pour toutes réparations dites **au composant** et ceci quelque soit la panne **naturelle** **exceptée la dalle** sur toutes marques de moniteurs informatiques à écran plat fabriqués pour le secteur grand public uniquement . Si la dalle est en cause, **un devis gratuit sera établi avant réparation.**

Dans le cas où le composant est introuvable au détail, non identifiable (brûlé), recodifié par le fabricant , plus fourni, le remplacement de la carte électronique incriminée est donc nécessaire. Si le prix de la carte électronique dépasse 50% du forfait, **un devis gratuit sera établi avant réparation.**

Si le client ne souhaite pas bénéficier de nos forfaits de réparations et demande un devis systématique, les frais de diagnostic pour générer le devis seront facturés **55€ ttc** qui viendront en déduction de la facture si le devis est accepté par le client. Dans ce cas la réparation sera facturée au taux horaire de **55€ ttc** de l'heure.



Nos forfaits de réparations ne s'appliquent pas sur des appareils ayant subi d'un dommage électrique extérieur (foudre, surtension, chute, choc, dégâts des eaux, incendie). Nous conseillons au client de solliciter sa compagnie d'assurance pour faire une déclaration de sinistre. Dans ce cas, un diagnostic sera réalisé **qui sera facturé 55€ ttc au client pour générer un devis de réparation assurance** qui viendra en déduction de la facture de réparation si celle-ci est acceptée. Il appartient au client de demander à son assurance la prise en charge des frais de devis si ce dernier est refusé.

Tarifs de réparations TTC d'appareils high-techs grand public

Lecteur enregistreur DvD
disque dur et blu-ray



55€ ttc de l'heure

Combi-magnéscope/DvD
Magnéscope



55€ ttc de l'heure

Enceinte
active

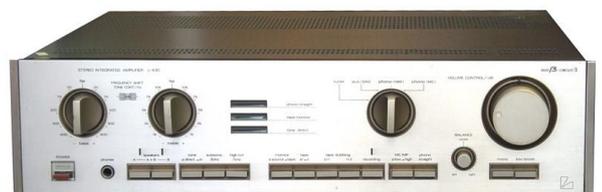


Barre de son



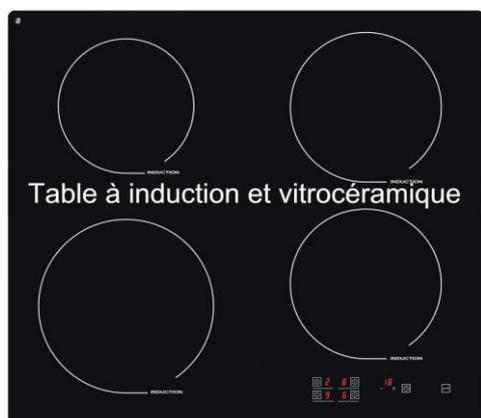
55€ ttc de l'heure

Amplificateur audio



50€ ttc de l'heure

Tarifs horaire de réparations TTC électroménager grand public



55€ttc de l'heure



55€ttc de l'heure



55€ttc de l'heure

Petit électroménager



Tarifs de réparations entre 0 et 50% maxi du prix d'achat ttc de l'appareil. Prestation possible sous réserve de notre charge de travail.



Compte tenu de la valeur marchande relativement basse des appareils petits électroménager, nous ne pouvons pas appliquer des tarifs de réparations au temps passé. C'est à ce titre que nous facturons cette catégorie d'appareils pour un montant compris entre 0% et 50% maximum du prix d'achat ttc.

*Dans le cas où le montant de la réparation venait à dépasser les 50% du prix d'achat ttc, **un devis gratuit** sera généré pour le client.*

Nous n'avons encore suffisamment de recul pour pratiquer des réparations au forfait. Cette option est en cours d'étude.

Tarifs horaire de réparations TTC d'appareils professionnels et industriels



75€ ttc de l'heure

Onduleurs et modules
alimentation professionnels



Appareils en tout genre, outils
de travail professionnels

75€ ttc de l'heure

Outillages électro-portatifs



Professionnels

75€ ttc de l'heure



Selon l'article 3 XV JORF modifié de l'arrêté 2001-09-03 du 11 septembre 2001 du code de la consommation entré en vigueur le 1^{er} janvier 2002, un devis détaillé préalablement à l'exécution de réparations dont le montant estimé est supérieur à 150€ est obligatoire. Dans ce contexte, nous proposons des devis gratuits.

Toutes réparations facturées au temps passé dont le montant est inférieur à 150€ sera facturé. Néanmoins, si le client souhaite un devis systématique et ceci quelque soit le montant ou un devis assurance, les frais de diagnostic pour générer le devis seront facturés qui viendront en déduction de la facture de réparation si ce dernier est accepté par le client.

La réparation en électronique nécessite beaucoup d'attention et de précision, aucune panne n'est visible à l'œil nu. Une recherche du dysfonctionnement est nécessaire pour déterminer la ou les causes de la panne et le ou les composants incriminés. Dans bien des cas nous sommes amenés à aller jusqu'à réparer l'appareil afin d'établir un devis précis pour éviter toutes mauvaises surprises et litiges avec le client si le devis est accepté par ce dernier et que la facture finale fasse apparaître un montant supérieur au devis remis au client. Si cette situation devait arriver, un 2eme devis gratuit dans ce cas précis sera généré dans la foulée avant réparation.



Nos devis sont gratuits sur les forfaits de réparations excepté les devis assurances et les devis systématique demandés par le client quelque soit le montant indépendamment du seuil minimum de 150€ prévu par la Loi pour laquelle le devis est obligatoire. **Pas de frais de prise en charge.**

☞ Le montant du devis est de **55€ ttc** pour les appareils du secteur grand public.

☞ Le montant du devis est de **75€ ttc** pour les appareils du secteur professionnel et industriel.

☞ **Toutes nos réparation sont garanties 4 mois pièces et main d'œuvre pour la même panne avec les mêmes composants remplacés ou de même nature.**

Toute fois, dans le cas d'un retour de réparation pendant la garantie pour la même panne où la réparation nécessite l'ajout de composants supplémentaires en plus de ceux déjà remplacer, seul les composants supplémentaires peuvent être facturés, ce qui est un cas assez rare.

Nous mettons tous nos efforts pour apporter le plus grand soin dans nos réparations.

Quelque soit la panne constatée sur votre appareil, la procédure de réparation est la même : Dépoussiérage, recherche de la panne principale et de la ou les causes qui l'ont provoquée, identification et remplacements des éléments défectueux par des composants de meilleurs qualités pour éviter la répétition de la même panne sur du court terme dans la durée, contrôle et réglages de la distribution des alimentations, mise à jour du soft, remontage et nettoyage de l'appareil, mise en essais de l'appareil avec test de fonctionnement pendant 8h sans interruption puis mise en test pendant 8h avec des séquences de mise hors tension et sous tension secteur avec séries de test de mise en veille et redémarrage, c'es la raison pour laquelle nous incluons dans nos délais de réparations 48h pour les tests, vérification de la communication sur les prises HDMI, péritel, entrées et sorties audio avec des périphériques .

Notre longue expérience et notre expertise sur différents modèles d'appareils nous permet d'anticiper un défaut sur un modèle donné et ainsi dresser une base de données de pannes types et récurrentes qui au cours de la réparation nous permet de faire du préventif sur les pannes connues d'avance comme la fragilité des soudures soumises à des contraintes mécaniques, de changer un composant à problème ou à risque, refaire la conductibilité thermique des composants montés sur un système de refroidissement qui ont besoins d'être refroidis pendant le fonctionnement pour éviter au maximum des retours en atelier sur du court terme et ceci sans incidence sur le montant de la facture finale.

Malgré tous ces précautions, un litige est toujours possible dans un domaine technique pointu comme l'électronique numérique et programmable qui nous réserve parfois des surprises inattendues et imprévisible. Dans le cas d'un retour en atelier pendant la période de garantie pour la même panne et que la réparation devient impossible, le client sera remboursé de l'intégralité de sa facture moins les frais devis qui correspond au temps passé et les composants remplacés qui ne sont pas récupérable ni réutilisable.

Au 1^{er} mai 2014, le nombre de réparations réalisées au composant avec succès est de plus de 80%(tout appareils confondue).

Tous nos prix ci-dessus sont indiqués Toutes Taxes Comprises(TVA 20%) et concernent les réparations en atelier.

L'ATELIER DE L'ECRAN PLAT

Réparations TV LCD & Plasma toutes marques

RÉGIS MAUGEY
Technicien confirmé

Tél : 03 80 66 48 61
Email : regis.maughey@wanadoo.fr

61 rue Jules d'Arbaumont
21000 DIJON
Port : 06 89 86 50 48



regis.maughey@wanadoo.fr